

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Intitulé : “Le professeur documentaliste et l’EDD”

Bassin : Mantes – Les Mureaux (1)

Date : 13/03/2023

Présentiel

Animateurs : Joseph Lerch et
Maria Le Normand

IA-IPR EVS : Mme Imbach

Nombre de présents : 23

Problématique :

« le professeur-documentaliste et l'éducation au développement durable ou comment aider les élèves du collège au lycée à mieux appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. »

Parcours pluriannuel : non

Intervenant : Mathieu Remblière - Chargé de mission EDD

Ordre du jour

- A partir de 13h30 : **Accueil**
- 13h45-14h00 : Activité brise glace : « **L'arbre à personnages** »
- 14h00-15h00 : Intervention de M. Remblière sur la thématique du **professeur documentaliste et l’EDD**.
- 15h00-15h15 : **Pause**
- 15h15-16h00 : Débat mouvant : « **En tant que professeur documentaliste, l'EDD je m'en fiche, ce n'est pas mon problème !** »
- 16h00-16h15 : **Synthèse** de l'atelier
- 16h15-16h30 : Présentation d'une sélection de ressources

Précision de la problématique (Thématique/lettre de rentrée 2021/2022)

- Le professeur documentaliste et l'éducation au développement durable ou comment aider les élèves du collège au lycée à mieux appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques ? Il ne saurait y avoir de respect de l'autre et de tout autre sans l'éducation au développement durable, qui permet d'appréhender la complexité des grands enjeux contemporains en partant de la transition climatique. Comment au CDI, déployer les actions autour du développement durable à partir des expériences des élèves dont on sait qu'ils sont, pour nombre d'entre eux, très sensibilisés à leur environnement ? Quelles actions pédagogiques déployer sur ces thématiques communes avec les enseignants de sciences et les CPE ? Quels apports et ressources académiques mettre en application ? Comment repenser le CDI de manière ergonomique dans une approche éco responsable en mobilisant les élèves dans cette démarche ? Comment inscrire l'action du CDI dans son organisation, sa structure pour qu'il devienne éco durable ?

Synthèse/Contenu des interventions :

I. L'arbre à personnage : en début de séance, chaque stagiaire a été invité à exprimer son ressenti ou son état d'esprit sur la thématique du jour.

II. Intervention de M. Remblière.

Rappel du cadre institutionnel : L'EDD doit se structurer autour de nouveaux axes dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durables de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

<https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136#:~:text=L'EDD%20doit%20se%20structurer,L'Agenda%202030>

Rappel sur les prémices du développement durable.

Le rapport Meadows " Une croissance infinie dans un monde infini n'est pas possible". Podcast sur France culture :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/de-cause-a-effets-le-magazine-de-l-environnement/rencontre-exceptionnelle-avec-le-scientifique-dennis-meadows-3829702>

René Dumont et son ouvrage « l'utopie ou la mort »

1972 : Conférence de Stockholm sur l'environnement. Cette conférence a placé les questions écologiques au rang de préoccupations internationales.

1977 : Première circulaire de l'Education Nationale sur l'éducation à l'environnement. Elle s'inscrit dans le contexte international.

1987 : Rapport Brundtland de la 1ère Ministre norvégienne, nom donné à une publication intitulée « Notre avenir à tous ». Ce rapport utilise pour *la première fois l'expression développement durable* en lui donnant une définition : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

1992 : Le traité de Rio (ou Déclaration de Rio), issu de la Conférence, a donné naissance à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) entrée en vigueur en 1994 – objectif : « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre.

Théorie du Donut de Kate Raworth : ouvrage l'économie de demain en 7 principes.

Les *Objectifs du développement durable* (ODD) : outil pédagogique facilement exploitable avec des élèves pour *comprendre* la complexité du monde.

Les ODD : Boussole de l'EDD. C'est un outil pédagogique de compréhension de la complexité du monde, une feuille de route et un cadre qui donne du sens aux projets pédagogiques.

<https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article567>

Comment les faire connaître aux élèves ? Sous forme de jeux, de serious game, des vidéos, des affiches... La mission de l'EDD étant d'aider les élèves à devenir des citoyens informés, critiques et engagés en mes préparant à agir dans un monde aux ressources limitées.

Les **éco-délégués** sont créés et deviennent obligatoires en 2021. Comment accompagner les éco-délégués : <https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article755>

L'EDD, comment faire et quel cadre d'action ?

- La pédagogie de projet (apprendre/comprendre par l'action)
- Produire des objets concrets (potager, ruche...)
- EMI/CDI éco-responsable
- Mener des projets EDD/EMI
- La démarche et le label E3D (démarche globale d'établissement)
- Valoriser les élèves (diplômes)
- Mobiliser les familles

...

Les ressources : voir diaporama sur l'éducation au développement durable de Matthieu Remblière.

III. Débat mouvant : « En tant que professeur documentaliste, l'EDD je m'en fiche, ce n'est pas mon problème ! »

Atelier 1. Le professeur documentaliste, un enseignant sur la voie de la sobriété ! (Sensibilisation EMI/EDD ; Fonds documentaire ; Gestion du matériel...)

- Brouillon réutilisable : mettre une feuille blanche dans une pochette plastique ; écriture avec un velleda -> effaçable puis réutilisable.
- Ordinateurs allumés toute la journée : les éteindre à chaque fois ou les laisser ?
Problème de matériel très lent au démarrage. Programmer l'arrêt le soir dans le cas où ce n'est pas déjà fait (se renseigner auprès du référent numérique pour la programmation des ordinateurs.
- Gestion de la lumière : lumière artificielle VS lumière naturelle.
- Gestion des impressions : limiter les impressions des élèves, éviter la couleur.
- Couvrir ou non les livres ? A conserver pour une meilleure durée de livres des documents. / Ne pas conserver car trop polluant et permet d'avoir plus de temps pour d'autres tâches.
- Gestion de la mise au pilon : boîte à livres, arts plastiques pour les revues, dons...
- Outils réutilisables : épingles à linge au lieu de l'adhésif pour les expos, expo plastifiée afin de la réutiliser plusieurs années de suite.
- Cours 100% numérique en EMI (dans les établissements e-SY grâce aux iPad prêtés par le Conseil département à tous les élèves et personnels).

Atelier 2. Le tri des déchets doit être impulsé par le département ou la région

- Le tri peut-être impulsé par les éco-délégués, de même un tri des consommables type cartouche d'imprimantes.
- Proposer un collecteur de piles.
- Différents bacs de recyclage au CDI: cartouches des imprimantes, bouchons, stylos, papiers.
- Faire des boîtes pour dons aux « Restos du cœur » (une chose douce, une chose utile, une chose bonne...).

Atelier 3. L'obsolescence programmée n'est pas le problème du professeur documentaliste (intégrer la pollution numérique)

- Pollution numérique : apprendre aux élèves à envoyer un mail correct et pas quinze mails vides...
- Éteindre les PC
- Vidéos streaming

- Avoir une réflexion sur la surconsommation : évite de devoir générer plus de besoins financiers.

Atelier 4. La biodiversité et le CDI ? Aucun intérêt !

- Mise en place d'une grainothèque (ex du lycée Viollet le Duc où les CAP menuiserie vont fabriquer le meuble pour la grainothèque)
- Kit pédagogique de l'Unesco avec cubes à assembler
- Jeux de société Bioviva, dont Bioviva planète
- Intervention d'associations ?
- Création de jeu en Collaboration avec SVT sur le thème de la Mare et sa biodiversité : Sauvons la mare

Atelier 5. L'égalité fille-garçon ne concerne pas le DD (métiers d'avenir...)

- Écologie étendue comme relations entre les êtres vivants et donc entre humains.
- La notion de développement qui comprend le bien-être et des enjeux sociétaux.
- Éducation à la santé et à la sexualité.
- Sensibiliser nos élèves aux métiers d'avenir (parcours avenir).
- Problématique des déchets liés aux règles.
- Pas de monde pacifique possible ?
- Ecofeministes qui font un parallèle entre les rapports de domination hommes/femmes et hommes/nature.
- Lien de cause à effet : dans les pays où les femmes n'ont pas accès à l'eau, les jeunes filles ne vont pas à l'école car elles doivent aller chercher l'eau (activité féminine).
- Dans certaines régions, comme en Afrique subsaharienne, les femmes effectuent l'essentiel de l'activité agricole. Elles sont les premières touchées par les modifications des écosystèmes.
- Favoriser l'engagement, la participation des hommes et des femmes de manière égalitaire.

RESSOURCES LIÉES A LA THÉMATIQUE

Lien vers la présentation de Matthieu Remblière :

<https://monnuage.ac-versailles.fr/s/5e2itngGPzPnQTD>

Lien d'inscription à la newsletter académique EDD :

<https://messengerie.ac-versailles.fr/listes/subscribe/actualites-edd>